



Pensionskasse Kaminfeger
Caisse de prévoyance Ramoneur
Cassa di previdenza Spazzacamino

| Rapport de gestion 2014



Rapport de gestion	3 Préface de la direction
Comptabilité d'exercice	5 Bilan au 31.12.2014 6 Compte d'exploitation 2014 7 Placements
Divers	9 Organisation 10 Conseil de fondation 11 Décisions du Conseil de fondation 12 Chiffres clés

Pour toute autre information, consulter la comptabilité d'exercice avec annexe sur le site www.cpramoneur.ch.



Annina Buck et Rudolf Bachmann

Mesdames, Messieurs,

La **fusion intégrale de la Caisse de prévoyance Ramoneur** a été définitivement concrétisée au 1^{er} janvier 2014. Le 1^{er} janvier 2011, il y eut l'union de la Caisse de prévoyance en faveur du personnel dans la profession de ramoneur et de la Caisse de prévoyance ASMR sous la nouvelle entité désignée Caisse de prévoyance Ramoneur. Pendant trois ans, deux œuvres de prévoyance ont été gérées sous l'égide de la Caisse de prévoyance Ramoneur. Il y eut une gestion séparée des chances et des risques. Depuis le 1^{er} janvier 2014, il n'existe plus qu'une seule institution de prévoyance qui propose les plans destinés aux employés et aux indépendants.

Dans la perspective de la fusion intégrale, **tous les règlements ont dû être révisés**. L'autorité de surveillance a approuvé sans commentaire tous les règlements qui lui ont été soumis.

Toutes les parties concernées ont été englobées dans la **révision du règlement de prévoyance**. Plusieurs événements informatifs et envois postaux, etc. ont été adressés aux assurés. Pour garantir l'introduction en une étape, les adaptations nécessaires au niveau des cotisations et des prestations sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Les nouvelles réglementations portant sur le taux de conversion entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Le 16 janvier 2014, le premier coup de pioche a été donné pour le **lotissement Spielhof à Pfaffnau**. Les travaux de construction se sont réalisés selon les plans et dans les délais impartis. Les premiers locataires se sont installés dans les nouveaux appartements le 1^{er} avril 2015.



Lotissement Spielhof à Pfaffnau

La **performance** de la fortune globale se montait à 6,24 % pour l'année sous revue (contre 6,37 % l'année précédente). L'engagement en obligations suisses a été réduit. La durée moyenne de cette catégorie de placements a également été diminuée. Tous les titres ont été transférés début juillet dans le dépôt de Crédit Suisse. Du fait de ce transfert, CS met à disposition des rapports plus détaillés. Cela permet aussi d'abaisser les frais de dépôt.

En 2014, le **degré de couverture** passe de 105,0 % à 107,7 %. Le taux d'intérêt technique est réduit de 3 % à 2,75 %. Cette mesure renforce la sécurité des capitaux de rentes.

Aarau, mai 2015

C. Buch

Annina Buck
Gérante

Comptabilité d'exercice 2014

Bilan au 31 décembre 2014

Actifs	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités	22 675 549.45	20 034 413.63
Débiteurs, créances	1 394 598.13	2 709 142.97
Obligations	41 900 542.50	39 923 970.94
Crédits d'exploitation	189 090.00	223 776.05
Actions	47 477 498.88	48 460 582.82
Immobiliers	51 540 811.90	43 213 526.99
Insurance Linked Securities	8 168 414.24	8 000 000.00
Compte de régularisation actif	207 114.90	97 870.89
Total des actifs	173 553 620.00	162 663 284.29

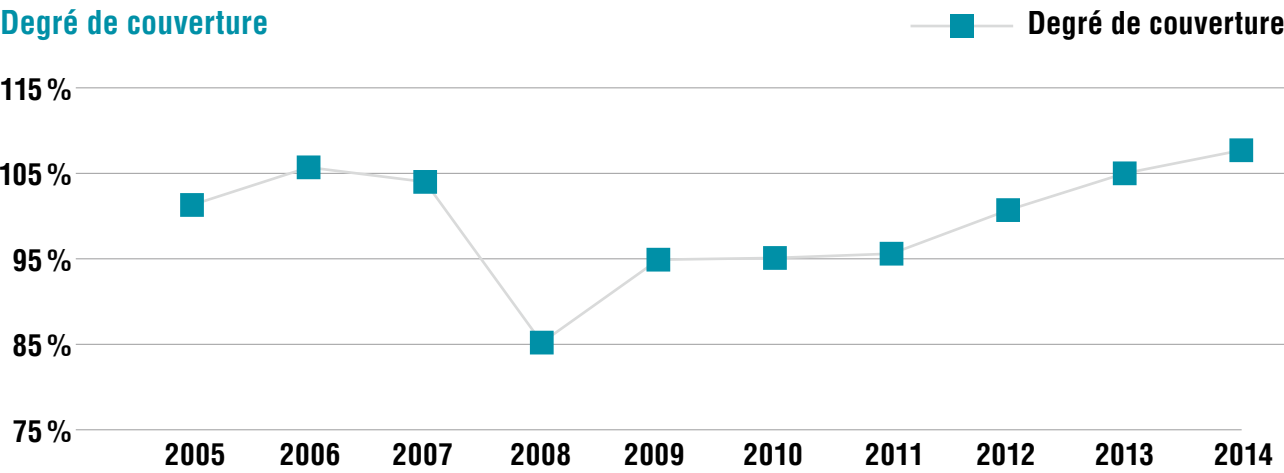
Passifs	31.12.2014	31.12.2013
Dettes	3 471 590.77	3 583 177.67
Compte de régularisation passif	89 335.90	111 166.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	157 674 115.90	151 245 975.20
Réserve cotisation employeur sans renonciation à l'utilis.	114 591.05	136 723.75
Réserves de fluctuation de valeurs	12 203 986.38	7 586 241.67
Fonds libres	0.00	0.00
Total des passifs	173 553 620.00	162 663 284.29

Cette comptabilité d'exercice a été établie conformément aux prescriptions de l'OPP2 et de Swiss GAAP RPC 26.

Compte d'exploitation 2014

	2014	2013
Cotisations, apports ordinaires et autres	9 370 349.45	9 604 628.25
Prestations d'entrée et apports	5 523 875.01	5 921 580.18
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrées	14 894 224.46	15 526 208.43
Prestations réglementaires	-5 324 823.25	-3 859 291.20
Prestations de sortie	-7 436 105.75	-5 109 596.25
Dépenses pour prestations et versements anticipés	-12 760 929.00	-8 968 887.45
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-6 500 223.80	-8 486 680.28
Produit de prestations d'assurance	664 472.90	662 794.80
Charge d'assurance (primes, fonds de garantie)	-1 785 210.95	-1 820 943.00
Résultat net de l'activité de la partie assurance	-5 487 666.39	-3 087 507.50
Résultat net du placement global	10 475 867.20	9 909 073.45
Dissolution/constitution de provisions non-techniques	0.00	0.00
Autres recettes	121 174.78	4 541.22
Autres charges	-322.17	0.00
Administration générale	-406 115.91	-393 989.13
Marketing et publicité	-3 584.40	-5 903.50
Courtier	0.00	0.00
Révision et expert en prévoyance professionnelle	-68 020.00	-88 869.95
Autorité de surveillance	-13 588.40	-7 833.60
Résultat annuel avant dissolution/constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	4 617 744.71	6 329 510.99
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation de valeurs	-4 617 744.71	-6 329 510.99
Excédent de recettes/Excédent de dépenses	0.00	0.00

Degré de couverture



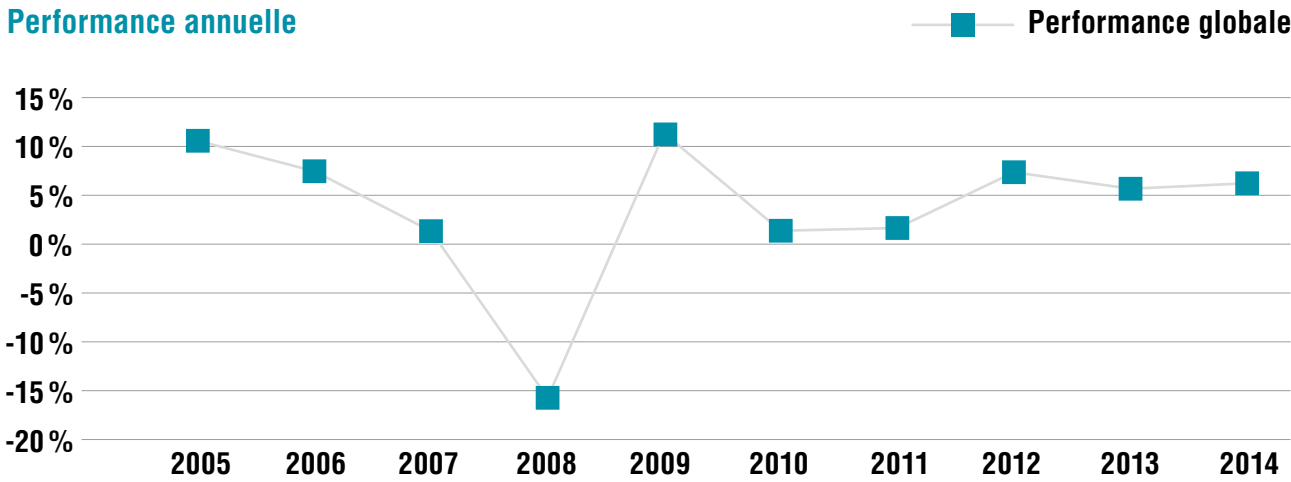
(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)

Placements

Stratégie de placements au 31 décembre 2014

	Valeur comptable	Pourcentage	Stratégie	Fourchette
Liquidités	22 675 549.45	13.07 %	3 %	0–20 %
Débiteurs, créances	1 394 598.13	0.80 %	0 %	
Obligations en CHF	41 900 542.50	24.14 %	30 %	25–35 %
Obligations en devises étrangères non « hedgées »	0.00	0.00 %	5 %	0–10 %
Crédits d'exploitation	189 090.00	0.11 %	0 %	
Actions suisses	16 860 690.00	9.71 %	10 %	6–14 %
Actions suisses small & midcaps	9 237 128.38	5.32 %	5 %	0–10 %
Actions étrangères	21 379 680.50	12.32 %	12 %	8–16 %
Actions emerging markets	0.00	0.00 %	0 %	0–5 %
Immobilier	51 540 811.90	29.70 %	30 %	20–25 %
Insurance Linked Securities	8 168 414.24	4.71 %	5 %	0–5 %
Compte de régularisation actif	207 114.90	0.12 %	0 %	
Total des actifs	173 553 620.00	100.00 %	100.00 %	

Performance annuelle



(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)

Intérêt

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Ø
Intérêt	2.50	2.50	2.50	2.75	2.00	2.00	2.00	1.50	1.50	1.75	2.10
Intérêt LPP	2.50	2.50	2.50	2.75	2.00	2.00	2.00	1.50	1.50	1.75	2.10
Rentier	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50	3.00	2.75	3.38
Performance	10.58	7.46	1.33	-15.73	11.35	1.37	1.65	7.36	5.67	6.23	3.73

(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)

La somme de tous les ratios de coûts saisis dans le compte d'exploitation

Coûts de gestion de fortune directement comptabilisés dans le compte d'exploitation (CE)	194 466.20
Coûts de gestion des immeubles directement comptabilisés	66 857.75
Somme de tous les ratios saisis dans le CE pour placements collectifs	407 501.25
Total des frais de gestion de fortune	668 825.20

Les frais de gestion de fortune se montent à 0,39 % de la part du capital représentative pour la transparence des coûts.
La quote-part de transparence des coûts se monte à 100 %.

Organisation

Forme juridique et but

La Caisse de prévoyance Ramoneur, avec siège à Aarau, a pour but la mise en œuvre de la prévoyance au sens des prescriptions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'application pour assurer les employés, les employeurs et les personnes de condition indépendante dans la profession de ramoneur, le contrôle de combustion ou autres entreprises connexes à la branche du ramonage ainsi que leurs proches et leurs survivants. La CPR fournit des prestations en cas d'invalidité, de décès, de vieillesse et dans le cadre de la propriété du logement, du divorce ainsi que lors de la sortie de la CPR pour changement d'emploi.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La CPR est inscrite au Registre numéro 690.087 et assujettie à la Fondation de surveillance LPP du canton d'Argovie. La CPR est affiliée au fonds de sécurité.

Expert en prévoyance professionnelle

Toptima AG, Aarau, Pascal Renaud

Organe de révision

BDO AG, Aarau, Stephan Krüttli

Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP du canton d'Argovie, Aarau

Conseiller

Placements: Markus Staubli
Immobiliers: Stefan Krebs

Risques techniques en matière d'assurance

Les risques de décès et d'invalidité sont entièrement réassurés à la Mobilière, Assurances et Prévoyance.



A l'arrière de g. à dr.: Pascal Steiner, Rudolf Bachmann, Thomas Zimmerli, Bruno Klopfenstein
Devant de g. à dr.: Annina Buck, Kilian Jegen, René Schwab, Guido Röthlisberger, Vincenzo Giovannelli, Susanne Gutjahr

| Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Rudolf Bachmann, Olten, Président
Kilian Jegen, Baden
Guido Röthlisberger, Coldrerio
René Schwab, Cornaux

Représentants des employés

Vincenzo Giovannelli, unia Zürich, Vice-président
Bruno Klopfenstein, Rothrist
Pascal Steiner, Souboz
Thomas Zimmerli, unia Aarau

Secrétariat

Annina Buck, Gérante
Renggerstrasse 44, 5000 Aarau

Susanne Gutjahr, Collaboratrice
Renggerstrasse 44, 5000 Aarau

| Importantes décisions du Conseil de fondation de la CPR

Février 2014

- La communication devient un objectif prioritaire.
- La procédure d'admission des indépendants est adoptée.
- Le règlement de placement 2014 est approuvé.
- Le remodelage du règlement de prévoyance 2015 est entamé.

Mai 2014

- La comptabilité d'exercice 2013 est approuvée.
- On prend acte de l'expertise actuarielle au 31 décembre 2013.
- Le remodelage du règlement de prévoyance 2015 se poursuit.
- La nouvelle version du contrat d'adhésion est adoptée.
- On octroie un budget plafonné à CHF 450 000.00 pour la rénovation de l'immeuble à Zurich – bains, cuisines, conduites et installations électriques.

Juin 2014

- On prend acte du regroupement des dépôts.
- Des décisions sont prises se rapportant au règlement de prévoyance 2015.
- Le Conseil de fondation prend acte du changement de personnel au secrétariat.
- André Obrist quitte le Conseil de fondation.

Août 2014

- On souhaite la bienvenue à René Schwab comme membre du Conseil de fondation.
- Le règlement de prévoyance 2015 est définitivement adopté.
- Le règlement de liquidation partielle est adapté.
- On veut conclure avec la Mobilière un taux de prime de réassurance uniforme pour cinq ans, dès le 1^{er} janvier 2015.
- BDO AG, Aarau, est nommée organe de révision dès la clôture annuelle 2014.
- Pascal Renaud est à nouveau désigné comme Expert en prévoyance professionnelle.

Septembre 2014

- Le thème de la communication sera traité à la journée de formation continue.

Octobre 2014

- Des stratégies et objectifs concrets sont élaborés et adoptés pour la CPR.
- On discute sur la composition à moyen terme du Conseil de fondation.

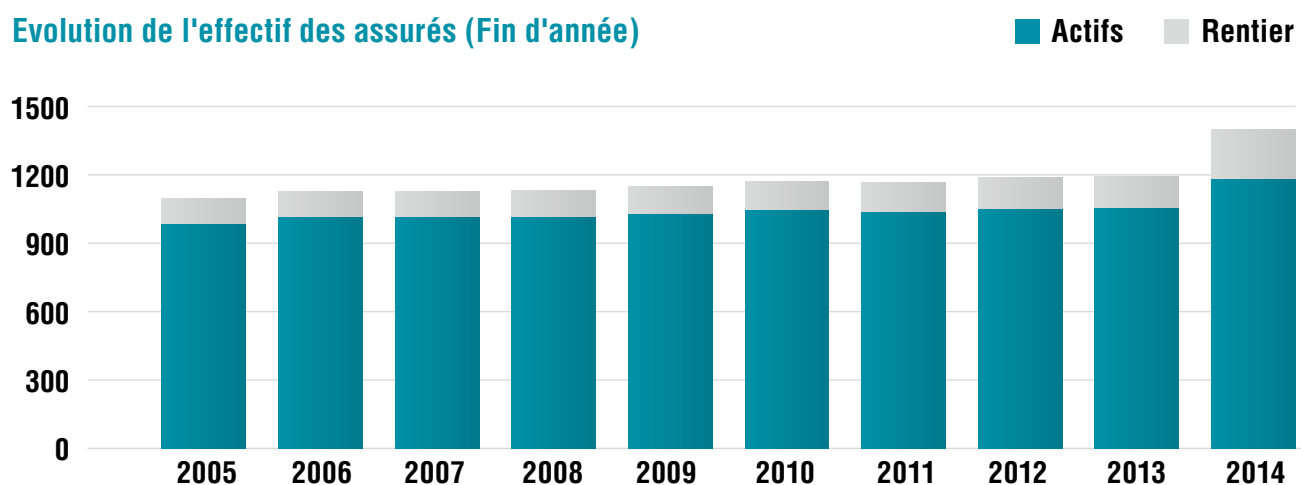
Novembre 2014

- Une petite adaptation est apportée au règlement de placements 2014.
- La réglementation des compétences dans le domaine immobilier est adoptée.
- Des décisions concrètes sont prises concernant l'adaptation de l'acte du conseil de fondation.
- On prend acte de la clôture intermédiaire au 30 septembre 2014.
- Les paramètres 2015 sont fixés.
- Le plan d'investissement dans le domaine immobilier est adopté.
- Il est décidé d'élaborer un concept d'information et de communication.

Chiffres clés

	2014	2013
Assurés actifs	1 181	1 218
Rentier	218	211
Fortune de la caisse (en MCHF)	173,553	162,663
Capital de prévoyance des assurés actifs (en MCHF)	113,596	110,182
Capital de prévoyance des rentiers (en MCHF)	36,085	34,096
Provisions techniques d'assurance (en MCHF)	7,993	6,968
Rémunération de l'avoir des assurés actifs	1.75 %	1.50 %
Taux d'intérêt actuariel	2.75 %	3.00 %
Degré de couverture	107.70 %	105.50 %
Performance de la fortune globale	6.23 %	6.37 %

Evolution de l'effectif des assurés (Fin d'année)



(Jusqu'au 31 décembre 2013 CPR resp. Œuvre de prévoyance Employé; dès le 1^{er} janvier 2014 Caisse globale)



Pensionskasse Kaminfeger
Caisse de prévoyance Ramoneur
Cassa di previdenza Spazzacamino

| www.cpramoneur.ch